

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19300 - 75ÈME ANNÉE

Avec l'apparition de la chlamyidiose bovine

La crise de confiance envers la viande et le lait réunionnais s'amplifie

Après la leucose bovine, une autre maladie touche les éleveurs, la chlamyidiose bovine. Ceci interroge sur les mesures prises pour empêcher l'importation de maladies qui contaminent le cheptel réunionnais. En effet, dès 1976 notre île était frappée par la brucellose en toute discrétion eu égard à la censure pratiquée à l'époque par l'État sur cette question. Or la Brucellose est une maladie transmissible à l'être humain et dangereuse. Depuis d'autres épidémies ont touché La Réunion. Hier, des éleveurs soutenu par une coopérative et la Chambre d'agriculture ont demandé à l'État d'informer sur la bonne santé du cheptel réunionnais pour que la population puisse être en confiance quand elle consomme du bœuf réunionnais. Pour sa part, l'ADEFAR milite pour que l'État prenne des mesures visant à éradiquer ces épidémies.

Depuis le développement de l'élevage à La Réunion, le cheptel a été touché par plusieurs maladies dévastatrices.

Les plus marquantes furent tout d'abord la brucellose. En 1976, une mystérieuse maladie décime le cheptel bovin réunionnais. Au terme d'une campagne de plusieurs mois, "Témoignages" arrive à créer un rapport de force favorable pour qu'enfin toute la lumière soit faite sur cette épidémie. Le Préfet finit par avouer à Daniel Lallemand, représentant de la CG-

TR au Conseil économique et social, que cette maladie est la brucellose.

Le précédent de la brucellose

Elle avait été transmise par des animaux importés d'Afrique du Sud. A l'époque régnait dans ce pays le régime de l'apartheid que soutenait alors la France, ce qui entraînait des relations commerciales dont les éleveurs réunionnais ont alors payé un lourd tribut. Ce grave avertissement n'a pas suffi. Et les élevages de notre île continuent à être contaminés par des maladies venues d'ailleurs sans que l'information soit elle bien transmise.

Ceci a amené la création d'une structure comme l'ADEFAR (association de défense des éleveurs de La Réunion) : « Nos premières actions sont parties de bovins vivants atteints d'IBR, importés par les deux filières Sicalait et Sicarévia, en 2003. C'est à partir des dossiers et autres analyses découverts chez les éleveurs que nous, membres de l'ADEFAR, avons pris conscience de l'état sanitaire préoccupant du cheptel bovin à La Réunion ». Et de citer « l'anaplas-mose, la babésiose, la BVD (Diarhée Virale Bovine), la CAEV, la cowdriose, la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine), la fièvre Q, l'IBR (Rino-trachéite Infectieuse Bovine), la LBE, la leptospirose, la maladie

hémorragique épizootique, la paratuberculose ». Ceci entraînant un taux de mortalité dans les élevages 4 fois supérieur à celui de la France.

Scandale de la leucose bovine

Plus près de nous, c'est la question de la leucose bovine qui reste toujours préoccupante. « Déjà en 1988, des vétérinaires demandaient que des mesures soient prises contre la leucose bovine enzootique (LBE), car elle était déjà la première pathologie rencontrée dans les élevages bovins à La Réunion » alertait l'ADEFAR lors d'une rencontre avec la presse l'année passée. Cette maladie transmissible à l'être humain entraîne des mesures drastiques en France. Si un animal est identifié comme contaminé, alors tout le troupeau est abattu. En conséquence, le virus de la leucose bovine a très peu de risque d'être présente dans la chaîne alimentaire conduisant à l'être humain. Cela s'explique par l'application du principe de précaution. En effet, aucune étude ne permet de démontrer à 100 % que ce virus est inoffensif. Des recherches menées sous la direction de Gertrude Case Buehring à l'Université de Berkeley aux États-Unis fait état d'un lien entre la passage dans le sang humain du virus de la leucose bovine (BLV) et la prévalence du cancer du sein : « L'am-

pleur de l'association entre l'ADN du BLV et le cancer du sein est similaire à celle de facteurs de risques établis, tels que les antécédents de reproduction, les hormones et le mode de vie ». Mais La Réunion est dispensée de l'application de ces mesures de prophylaxie. Un arrêté du gouvernement accorde en effet à notre île une dérogation, les animaux malades peuvent ainsi être transformés en viande destinée à l'alimentation humaine ».

Manifestation d'éleveurs et de la SICALAIT

Maintenant, c'est d'une nouvelle pathologie dont il est question : la chlamydie bovine. Interpellé, l'État se veut rassurant. Dans un communiqué publié le 1er juin dernier, la Préfecture précise que la

chlamydie bovine n'étant pas une maladie dite « réglementée » car pouvant affecter gravement l'être humain, l'État n'est pas responsable du suivi. Par ailleurs, la Préfecture explique que la maladie n'est pas mortelle pour un animal contaminé, mais peut entraîner des avortements. Si une femme enceinte est présente lors d'un de ces avortements, alors cela peut entraîner une interruption involontaire de grossesse. C'est le risque le plus important officiellement admis. La bactérie responsable de la chlamydie bovine n'étant pas présente dans le lait et la viande, ces produits peuvent donc être consommés en confiance.

Cette prise de position n'est pas suffisante pour des éleveurs concernés. Certains se sont donc mobilisés hier à Saint-Pierre avec le soutien de la SICALAIT, de syndicats et de la Chambre d'agriculture. En effet, ces éleveurs

craignent que le bœuf réunionnais ne soit plus consommé par les Réunionnais. Ils demandent donc à l'État d'agir pour une clarification sur l'état sanitaire des troupeaux réunionnais et affirment que leur cheptel est sain.

Pour sa part, l'ADEFAR milite pour que l'État prenne des mesures visant à éradiquer ces épidémies. C'est une mesure nécessaire, afin qu'il soit mis fin aux pratiques qui permettent d'importer à La Réunion des bêtes malades qui contaminent ensuite les élevages.

M.M.

Solidarité avec les victimes de Idai et Kenneth

Mozambique : 1,2 milliard promis pour un besoin de 3,2 milliards de dollars

Des bailleurs de fonds ont promis 1,2 milliard de dollars samedi lors d'une conférence internationale au Mozambique visant à mobiliser un soutien financier à la reconstruction des régions affectées par les cyclones Idai et Kenneth.

L'annonce a été faite par le Président mozambicain Filipe Jacinto Nyusi à l'issue de cette conférence qui a réuni environ 700 participants. Elle avait lieu vendredi et samedi.

La conférence a lieu dans la ville de Beira, l'une des régions les plus touchées par les deux cyclones qui ont frappé le Mozambique en mars et en avril. Le cyclone Idai a fait plus de 600 morts et laissé des centaines de milliers de personnes dans le besoin.

L'évaluation post-catastrophe des besoins effectuée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Union européenne, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, a estimé que le Mozambique avait besoin de 3,2 milliards de dollars pour la reconstruction post-cyclone dans les régions affectées.

« Nous sommes confrontés à d'énormes défis : les besoins fondamentaux des personnes ne sont pas satisfaits ; le risque d'épidémies est évident ; et l'impact négatif sur la sécurité alimentaire dû à la perte de récoltes sera très important », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans un message adressé aux participants de la conférence. Il a rappelé que le Fonds d'inter-

vention d'urgence des Nations Unies (CERF) avait octroyé 24 millions de dollars mais que c'était loin d'être suffisant pour répondre à l'ampleur de la catastrophe.

Pour répondre à la tragédie, les Nations Unies ont lancé un appel de fonds humanitaire de 282 millions de dollars, qui reste largement sous-financé.

« Je peux vous assurer que l'ONU intensifiera ses efforts pour faire face aux effets à court et à moyen termes de la catastrophe », a dit M. Guterres. « Mon message est clair : les Nations Unies n'oublieront pas le Mozambique ».

Di sak na pou di

Optimiste ? Lucide !

Comme souvent, on entend parler abondamment d'un homme ou d'une femme quand ils disparaissent. En fait, paradoxalement, leur disparition physique les fait apparaître à la conscience générale et les ancre dans la mémoire collective. C'est le cas pour le philosophe Michel Serres, décédé samedi dernier.

Pas question ici de faire un exposé complet de son parcours tellement varié quant aux thématiques abordées et aux modes d'expression mêlant le scientifique et le poétique, explorant les mythologies et sagesses antiques ainsi que les nouvelles technologies. Juste évoquer sa capacité d'ouverture au monde et aux autres dans leur diversité, son goût des rencontres et des cultures qui le font naître et renaître à chaque fois, dit-il.

Il est une image qui illustre bien ce mouvement de renouveau constant grâce aux contacts : c'est celle d'Arlequin, le personnage "aux mille couleurs du bariolage" qui illustre la Une d'un de ses livres *Le Tiers-Instruit* (Éditions François Bourin, 1991). En introduction Il est mis en scène de manière fantaisiste pour éclairer la richesse du métissage sans limites : « quand apparurent la peau et la chair, tout le monde découvrit son métissage : mulâtre, câpre, eurasiatique, hybride en général, et de quel titre ? Quarteron, octavon ? Et s'il ne jouait point au roi, même de comédie, on aurait envie de dire

bâtard ou mâtiné, croisé. Sang-mêlé, marron ou marronne, coupé. » (p. 15). Ainsi énumérée, cette floppée de termes, très souvent connotés négativement, vise à souligner avec ironie la bêtise des catégories qui divisent et séparent. Or, Arlequin, multicolore et changeant, incarne l'apologie d'un métissage créateur, "âme et corps mêlés" et qui se joue de diverses manières, en voyageant sur terre et sur mer ou encore dans le ciel, en parlant une langue d'abord étrangère, puis familière, en s'instruisant, car l'apprentissage est aussi un métissage, selon Michel Serres.

Curieux et les yeux grands ouverts sur les mutations, ce philosophe, a eu l'humour perspicace d'ajouter *Le contrat naturel* (1990) au *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau (1762), nous rappelant que confondre "usage et abus" de la nature fait de nous des "parasites" de ce monde, si beau, si riche et si fragile. « Il faut donc changer de direction et laisser le cap imposé par la philosophie de Descartes » (p. 61), qui donnait à l'humanité la mission d'être « comme maître et possesseur de la nature. »

Et de dresser la liste « des plus fortes ruptures de l'histoire depuis le néolithique » (petite poucette, Editions Le Pommier, 2012, p.7) : urbanisation, augmentation de la démographie, espérance de vie, programmation des naissances,

nécessité de changements pédagogiques en relation avec les nouvelles technologies, transformations nommées par Michel Serres "hominescences", car exigeant de nouvelles formes d'humanité en adéquation avec ces changements. Car les jeunes générations « n'ont plus le même monde mondial, elles n'ont plus le même monde humain ». Du coup, ce sont elles qui doivent tout réinventer, comme "petite poucette" qui fait danser si habilement ses pouces sur son smartphone .

Ce grand-père souriant, au regard lumineux sous la broussaille blanche de ses sourcils, avait un rêve : « Je voudrais avoir dix-huit ans, l'âge de Petite Poucette et de Petit Poucet, puisque tout est à refaire, puisque tout reste à inventer. » (petite poucette, p. 23) et il s'engageait à y travailler en compagnie de ces « Petits aux quels j'ai voué ma vie, parce que je les ai toujours respectueusement aimés ». La voie est ouverte...

Brigitte Croisier

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Nout parti konm vanjèr pou nout kiltir

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dopi lo létèrnité, si mi konpran bien, zot bann rouj-de-fon zot i pran azot pou lo bann shanpyon la kiltir rényonèz. Si i suiv azot in pé, zot lé riskab fé kroir lo moun sé zot la invant osinonsa dékouvé la késtyonn la kiltir rényonèz. Poitan, m'a dir azot fransman, an parmi bann kiltirèl néna d'moun lé pa zantiy-zantiy avèk zot : in pé i diré mèm, si lo lidantité rényonèz la pa avans konm k'i fo-pou zot-sé par raport Parti kominis la zoué in rol ni pé batiz ali konm loportiniss : in manyèr d'dir zot la koup dé koté. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr, sak ou l'aprè di i étone pa moin d'ou mé domaz na poin in listoir nout parti épi la kiltir pars si l'avé nou noré vi sak ou la mark an-o la i tienbo pa d'bout épi ni véré dsi bann gran dosyé la kiltir si nou lété oportinis pou vréman.

Oportunis dsi lo maloya ? Mansonz i done flèr solman, la vérité i done lo frui. Oportunis dsi lo kréol rényoné dann lékol ? Lé bien domaz, la pa nout parti lo shèf pou lédikasyon nasyon alisi, sansa ni soré ! Oportunis dsi la késtyon lésklavaz ? Sète-la non, lès mansonz la par koté. Oportunis par raport l'angazis ? Sète-la mi kroi pa. Nou la zoué lo maloya kont lo séga ? Sa i di mé i prouv pa. Kont lo moring ? Alé oir lo gran ron moring Sint-Sizané é lo bann marmaye i zoué sa é zot va oir si bann kominis la mète sa d'koté. Témoignages sé lo sèl zournal néna dopi dé zané é dé zané son kronik an kréol rényoné.

Mi arète la, mé mi invite azot pou réflèshi in pé dsi so poinnvizé-la : si zordi nout kréol rényoné néna in gran favèr dann nout kiltir, dann konvèrsasyon rant rényoné, dann nout prodiksyon kiltirèl, zot i pans vréman nout parti lé pou arien la dan. Zot i pans vréman nout parti néna soisantan zordi la pa fé arien pou sa ? Sak i pans sa, pou moin i fo li réviz son zizman é si li vé pa konm i di, li pé tir in fèye.

Justin